

CHANGEMENT de mode de COLLECTE DES DÉCHETS

La Communauté d'Agglomération Gaillac • Graulhet souhaite améliorer votre cadre de vie et supprimer les problèmes d'insalubrités autour des points de regroupement.

Pour cette raison, un service de proximité va être mis en place au 1^{er} janvier 2020. L'objectif de ce service est d'assurer la collecte au plus près de sa production (habitation) en **supprimant les conteneurs collectifs**. De fait, la qualité des déchets recyclables que vous déposerez ne sera plus polluée par des apports inopportuns et la **part des déchets résiduels devrait être diminuée**.

Ce dispositif doit valoriser les **gestes éco-citoyens** de chacun.

Des contenants individuels seront mis à disposition de chaque foyer.

Pour la collecte sélective : un conteneur de 240 litres à couvercle jaune. Le couvercle évite les envois de papiers ou d'emballages légers.

Ce dernier sera collecté **une fois tous les 15 jours**.

Cette nouvelle organisation permettra d'optimiser le service et de préserver le réseau routier local, tout en réduisant l'impact environnemental (moins de km implique moins de CO²).

Pour la collecte des déchets résiduels : un conteneur de 120 litres à couvercle vert. Les déchets devront y être déposés en sacs fermés.

Le conteneur sera collecté **une fois par semaine**.



Des permanences de distribution seront assurées à **ROQUEMAURE, Laguens, 421 route de Tauriac**

Mercredi 04/09

9h00 -> 12h00 et 14h00 -> 18h00

Samedi 7/09

9h00 -> 12h00

Pour information : Dans le but d'expérimenter la tarification incitative sur une partie du territoire, les conteneurs distribués sont **pucés**. Chaque contenant sera attribué à un logement, les données seront enregistrées par le service déchets de l'agglomération.

Les consignes de tri ne changent pas, veuillez vous reporter au « mémo-tri » qui vous sera remis lors de la distribution.

Les jours de collecte pour le tri et les déchets résiduels vous seront communiqués avant le 1^{er} janvier 2020.

La collecte du verre ne change pas. Merci de déposer vos emballages en verre recyclables dans les colonnes pour le verre situées sur l'ensemble de la commune.

Nous comptons sur la participation de tous pour poursuivre le geste de tri tout en optimisant les modes de collecte.

Pour tout renseignement complémentaire, consultez le site www.environnement.ted.fr
ou contactez le numéro vert du lundi au vendredi de 9h à 12h
(appel gratuit depuis un poste fixe).